



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

N° de la demande : 2009-0470
Catégorie : B.3.12 – Modifications à un énoncé sur l'étiquette – Nouveau site
Produit : Fongicide Scala SC
N° d'homologation : 28011
Matière(s) active(s) (m.a.) : Pyriméthanil
N° de document de l'ARLA PDF en français : 2008988

But de la demande

La présente demande a pour objet d'élargir la région de l'application de fin de saison du fongicide Scala SC sur les pommes d'une homologation locale en Ontario et au Québec à une homologation nationale.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

Évaluation sanitaire

Aucune évaluation toxicologique n'est requise pour la présente demande.

L'élargissement de la région d'application du fongicide Scala SC ne risque pas d'augmenter l'exposition professionnelle à la matière active du produit, le pyriméthanil. Aucun risque inacceptable n'est anticipé si les travailleurs suivent les instructions sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle qui y est indiqué.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus du pyriméthanil n'a été présentée pour appuyer l'élargissement de la région d'application de fin de saison du fongicide Scala SC sur les pommes d'une homologation locale en Ontario et au Québec à une homologation nationale. L'examen des données sur les résidus antérieures obtenues d'études menées sur des champs de pomiculture dans lesquels on a effectué une application du produit au début et en fin de saison appuie l'élargissement. Selon les données présentées, une modification de la limite maximale de résidus actuelle n'est pas requise, et on ne prévoit pas de changements concernant l'exposition alimentaire aux résidus de pyriméthanil. L'exposition alimentaire découlant de l'utilisation autorisée du pyriméthanil ne pose aucun risque inacceptable pour la santé humaine.

Évaluation environnementale

L'utilisation du fongicide Scala SC sur les pommes est considérée comme étant acceptable du point de vue de l'environnement dans toutes les régions pomicoles du Canada. Des scénarios aquatiques et de ruissellement ont été menés en fonction des concentrations

et de la fréquence des applications, de la dégradation de l'environnement et d'autres paramètres environnementaux. On a déterminé des zones tampons sur les modèles de ruissellement et on a mis à jour l'énoncé des précautions pour l'environnement sur l'étiquette en fonction des résultats de l'évaluation des risques environnementaux. Aucune autre évaluation environnementale n'est requise en vertu des conditions propres au profil d'emploi de l'homologation actuelle du fongicide Scala SC. De nouvelles données environnementales devront être présentées pour un examen si le profil d'emploi est élargi ou modifié.

Évaluation de la valeur

Aucune donnée sur l'efficacité n'a été présentée pour la présente demande. Toutefois, cinq rapports d'essais ont été présentés au total entre 1999 et 2003 pour d'autres demandes concernant l'évaluation de l'efficacité du fongicide Scala SC sur les moisissures bleues (*Penicillium expansum*) et grises (*Botrytis cinerea*) qui apparaissent sur les pommes entreposées. Quatre essais ont été menés en Colombie-Britannique et un essai a été mené en Ontario. Les données de ces essais démontrent que l'utilisation du fongicide Scala SC est efficace pour contrôler les moisissures grises et pour supprimer les moisissures bleues.

Les deux pathogènes sont en cause dans les maladies de conservation des pommes dans toutes les régions pomicoles du Canada. L'efficacité du produit ne devrait pas varier d'une région canadienne à une autre.

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire appuie la demande d'élargissement de l'homologation locale de l'utilisation du fongicide Scala SC pour le contrôle et la suppression de la maladie de conservation des pommes (moisissures grises et bleues) en Ontario et au Québec à une homologation nationale sans aucune autre donnée sur l'efficacité.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué les données fournies sur le fongicide Scala SC et a jugé les renseignements suffisants pour appuyer l'élargissement de la région d'utilisation du produit sur les pommes.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2011

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.